

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2024

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 13 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Vincent QUÉNÉ, Maire, le 20 mars 2024

Etaient présents : MM Vincent QUÉNÉ – Patrick RICHARD – Christophe SYNAEVE – Yvon BIHAN-POUDEC – Alexia BETON – Julie LEGLOAHEC – Sophie TEMANS - Françoise BERTOT-DELAVOYE -

Etaient absents excusés : Mme Véronique TROTIN donne pouvoir à Mr Vincent QUÉNÉ
Mr Benjamin FAUCHARD (arrivé en fin de séance et n'a pas participé aux délibérations)

Etait absent : Mr Pierre-Yves HOFFMANN

Approbation du dernier compte-rendu de séance

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le dernier compte-rendu de séance en date du 14 novembre 2023.

Zone d'accélération des énergies renouvelables

~~Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de production d'énergies renouvelables et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale.~~

Son article 15 demande aux communes de définir, par délibération du Conseil Municipal, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Monsieur le Maire précise que pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas son autorisation, celui-ci devant dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables. La commune a l'obligation de transmettre la délibération relative aux ZAEnR au référent préfectoral aux énergies renouvelables et au Président de la Communauté de Communes Lyons Andelle.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose les ZAEnR suivantes :

- Pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment
 - . au village, l'église et les bâtiments de l'exploitation agricole du Gaec de l'Andelle
 - . au hameau du Mesnil, les bâtiments de l'exploitation de l'Earl du Bosc aux Oiseaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 8 pour et une abstention, donne un avis favorable aux zones d'accélération proposées pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion de l'Eure en date du 16 janvier 2024, le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la décision prise lors de la dernière séance d'instituer une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat aux 2 agents de la commune.

Lecture du document de synthèse concernant le PADD

~~Monsieur le Maire donne lecture du document de synthèse concernant le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) dans le cadre du PLUi. Le PADD développe les grandes orientations du territoire en matière d'habitat, de développement économique, de mobilités, de commerces, de loisirs, de protection du paysage, d'environnement, etc...~~

Il est précisé que le Conseil Municipal devra débattre sur ce document entre le 29 avril et le 14 juin 2024.

Monsieur Christophe SYNAEVE fait un point sur les derniers ateliers du PLUi.

Projet de construction Earl du Bosc aux Oiseaux

Monsieur Christophe SYNAEVE fait part de son projet de construire un bâtiment pour du stockage sur son exploitation et pour lequel une demande de permis de construire a été déposée. Afin que son projet puisse être accepté, étant donné que la borne incendie la plus proche est située à plus de 200 m, le service instructeur a demandé qu'il prévoit sa propre défense incendie en créant une poche de 120 m³. Il s'est donc engagé à la mettre en place et donne connaissance d'un devis qu'il a fait établir d'un montant de 3 498.75 € HT.

Monsieur Christophe SYNAEVE précise qu'il fera valider par le SDIS ce point de défense incendie qui protégera l'exploitation et une partie du hameau et qui sera accessible aux pompiers pour tout le monde en cas d'incendie. Par conséquent, il demande une subvention de la commune pour cette installation.

Monsieur Christophe SYNAEVE se retire du vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'apporter une subvention à hauteur de 50 % du montant HT des travaux d'installation de la poche incendie. Une convention sera mise en place.

Questions diverses

Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers d'une invitation pour la journée Porte Ouverte de l'Outil en main de l'Andelle.

Monsieur le Maire informe que la modification simplifiée du PLU a été approuvée visant à faire évoluer la réglementation applicable à la parcelle cadastrée ZA 89 accueillant le château des Câbles pour en permettre le changement de destination.

Monsieur le Maire fait part aux conseillers que le projet de turbine de Perruel ne pourra se faire étant donné que le SYMA va boucher le vannage au niveau de la propriété des 7 ponts.

Il est précisé que la panne de la pompe à chaleur de l'école a engendré un coût de réparation de 1 500.00 €.

Les travaux de remplacement du système de vidéosurveillance ont été réalisés et il est de nouveau fonctionnel.

Il est décidé de remettre en fonction les points d'éclairage le long du cheminement qui va au parking derrière la mairie et l'école.

Monsieur le Maire informe les conseillers que c'est l'entreprise Triplet qui a été retenue pour la prestation d'entretien des espaces verts de la commune.

Madame Alexia BETON fait un point sur la dernière commission Politique Associative et Sportive et Communication de la CDCLA, à savoir de la prochaine réunion fixée au 15 avril pour la gestion du site internet, de l'inauguration de la gendarmerie de Fleury sur Andelle au 1^{er} juin 2024, de la fête du sport qui se déroulera à Perriers sur Andelle. Elle fait part d'une demande sur la capacité d'accueil de l'église, Le nombre de places sera à vérifier, il semblerait 120 personnes environ.

Monsieur Patrick RICHARD fait le point sur la dernière commission Patrimoine de la CDCLA, à savoir les projets de rénovation énergétique de la Gendarmerie de Lyons la Forêt, de réhabilitation du jardin des familles de Perriers et du nouveau gymnase à Fleury.

Il fait part également d'une demande d'administrés pour le passage d'un car au Mesnil pour aller sur Rouen.
